PETITES ANNONCES.

ECOLE FRANÇAISE D'ANGLAISE de MM. C. Thevenet et Caron, 126 rue Bourbon, reste ouverte cet été. 2 mai—1f

PERDU.

$75,00 seront payés à qui rapportera une bague en diamant (solitaire) perdue le mercredi 21 octobre 1885. C. E. Turck bureau de machines à coudre Singer, 185 rue Canal. 2 mai—1f

DEMANDES.

ON demande—Des agents pour placer un article déjà connu et pour faire la place. S'adresser au bureau de l'Abeille. 2mai—2f

ON demande—Douze ouvriers boulangers. S'adresser chez M. Geo. Eike, coin Promenade Carondelet et Derbigny. 1er mai—2f

A LOUER.

A LOUER—A Covington. Elégant chalet, 9 appartements. S'adresser 500 rue Dauphine, Nlle-Orléans, ou sur les lieux. Jules Cahier. 1er mai—2f

A VENDRE

Résidence d'été à vendre à Biloxi. S'adresser à O. Pomes ou à J. A. Bousquet, Biloxi, Miss. 2mai—8f

A vendre—Une propriété rue St-Anne, entre Remparts et Bourgogne, Orléans.
2° Une maison rue Rocheblave, entre Dumaine et St-Philippe, Tonti.
3° Deux maisons No 160 rue Hôpital, entre Dorgenois et Broad.
4° Propriété rue St-Anne, entre Broad et Dorgenois, Dumaine.
5° Propriété à l'encoignure des rues Ursulines et Rocheblave, avec une cuisine à deux étages.
6° Propriété rue Derbigny, entre Kerlerec et Columbus, Bloomin.
S'adresser à A. Boriscourt, notaire et avocat No 31 rue Carondelet.
25 avril—2 sem.

A vendre—Une agréable résidence à la Grande Ile, se composant de quatre chambres et cabinet, vestibule, mansarde, galerie devant et derrière. Cuisine, dambre de domestique. Four de campagne. Cabane à bain.
Pour plus amples renseignements s'adresser No. 193 rue de Remparts. 22avril—15f

DENTISTES.

G. P. MALONEY, D. S. D.,
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE :
150.....RUE DU CANAL.....150
Près Baronne.
Dentiste du Couvent des Dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 25oct.—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'office Fermant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre de dentisterie.
Le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

LA MAISON

Anciennement établie de

Louis Grunewald,

127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin de faire faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier, **STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE** et les meilleures orgues telles que **CLOUGH-WARREN, SCHONINGER.** Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.
MUSIQUE en feuilles et **INSTRUMENTS de MUSIQUE** de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques.
CAHIERS, LIVRES de musique de tout genre qui existe. Soyez certain de visiter ces magasins avant d'acheter ailleurs ; cela vous sera avantageux.
Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1er oct—85—1an

ELKIN & CIE,

100...RUE DU CANAL...100
Nouvelle Importation de
JOINTLESS, DAMASK ET NATTES DE CHINE,
Qualité Supérieure.
Toiles Cirées,
Corticines Anglaises,
Stores,
RIDEAUX
De Madras, de Crète et de Dentelles.
Body Bruxelles, Tapisserie Bruxelles, 3 plis et lugrain.
TAPIS
A Prix Réduits.
18 avril—1 an.

MARCHANDISES NOUVELLES
—DE—
PRINTEMPS.

Nous avons debaillé un vaste assortiment d'ETOFFES à COSTUMES et de COSTUMES de tous les genres et de toutes qualités, un assortiment de BONNETERIE et de DENTELLES, BRODERIES etc.
Nous appelons l'attention spéciale sur un vaste assortiment de
PARASOLS
pour dames depuis les 4 enfants et de demi-ombrelles **a moitié prix de leur valeur.**
Nous offrons aussi de grands BARGAINS en Nattes, Tapis, Rideaux, Dentelles, Serge et Madrid, Stores de fenêtres, Rues, Nattes, etc., etc., aussi un bas choix de COSTUMES de dames et de fillettes, de la LINGERIE DE DESSOUS. Articles pour enfants.
R. & W. CRONER,
141 rue du Canal,
20mars—3m. Coin Bourbon.

NOUVEAU STOCK.
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
FORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1an

BASILE BARES
84 — Rue Royale — 84
SEUL AGENT
VENANT d'être reçu un assortiment de Pianos de Premier Ordre de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Brevété pour le timbre le second la partie la plus essentielle du piano. Les précaution de ces pianos sont : double répétitions. Ces pianos sont les fabriques expressément pour notre climat et se recommandent à l'Opéra des Pianos à un bon marché réduit.
Accordés et réparations de Pianos et Orgues à des prix très avantageux.
Janv—

L.A.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE E,
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nile - Orléans, Lne.,
MARDI, 11 MAI 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres suivants sont sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAURLGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.
GROS LOT
1,967 Lots, montant en tout à
$ 265,500.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000.....	25,000
1 Lot de ...	10,000.....	10,000
2 Lots de ...	6,000.....	12,000
5 Lots de ...	2,000.....	10,000
10 Lots de ...	1,000.....	10,000
20 Lots de ...	500.....	10,000
100 Lots de ...	200.....	20,000
300 Lots de ...	100.....	30,000
500 Lots de ...	50.....	25,000
1,000 Lots de ...	25.....	25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit.....	6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit.....	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit.....	2,250
1,967 Lots se montant à		$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous prétendons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les partis. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.
G. T. Beauregard
J. A. Early
Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.
IMPORTANT.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.
Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à **New Orleans National Bank,**
New Orleans, La.

Migraines. — Maux de Tête
GUARANA
de GRIMAULT & Cie Pharm. à Paris
Un seul paquet de cette presque chaude végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les **maux de tête, migraines** ou **névralgies** les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les *coliques*.
Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne.

PATE & SIROP
DE SÈVE DE PIN MARITIME
de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux.
Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de : Toux — Rhumes — Grippes Catarrhes — Bronchites Enrouements Extinction de voix — Asthme sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le **Sirop** et la **Pâte de Sève de Pin maritime de Lagasse.**
Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

LA VIGUEUR DES CHEVEUX
D'AYER
(Ayer's Hair Vigor.)
rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou ternis, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur chatain ou noir foncé, ainsi que le désire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blonds ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.
Elle arrête la chûte des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et maladive. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de **Toilette pour Dames,** la VIGUEUR est sans pareille ; elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en imprégnant d'un parfum suave et permanent.
M. C. P. BRICHER écrit de *Kirby, O.*, 2 Juillet, 1882 : "L'automne dernier mes cheveux commencèrent à tomber et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini, la chûte des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."
J. W. BOWEN, Propriétaire du *McArthur (Ohio) Enquirer*, dit : "LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."
M. ANGUS FAIRBAIRN, le chef de la célèbre Troupe Fairbairn," Vocalistes Ecossais, écrit de *Boston, Mass.*, 6 Février, 1880 : "Depuis que mes cheveux ont commencé à blanchir, je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. J'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse—une chose vraiment très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."
MME. O. A. PRESCOTT, écrivant de *Elm street, No. 29 Cambridge, Mass.*, 14 Avril 1882, dit : "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'emploie seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je n'en sers de temps en temps comme article de toilette."
Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.
PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes.

Bandages, Herniaires, Brettelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faite sur commande et ajustée par
A. McDERMOTT,
147 rue Canal, Nouvelle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
24 fév—1an

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
produits des Campagnes et de l'Ouest.
97 RUE DECATUR.

AVIS LÉGAUX.

Avis.
Avis public est par le présent donné par les soussignés qu'ils se proposent de s'adresser à la Législature pour être autorisés à instituer un procès contre l'Etat.
HORNOR & BENEDICT.
25 avril—4 fen 30 | En liquidation.

Avis.
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 48 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, qu'il sera présenté à la Législature de l'Etat de la Louisiane, à sa session de 1886, un acte en faveur d'Emile Laudner et de ses associés leur accordant une charte ou privilège de Loterie, avec les pouvoirs qui s'y rattachent ou en découlent, et qui ne violent aucun article de la Constitution, *sous le nom social de Southern Lottery Company, de Louisiane*, avec le capital sera de cinq cent mille piastres et leur charte restera en vigueur jusqu'en 1895, à moins qu'elle ne soit révoquée plus tôt, à une élection générale quelconque d'Etat, ou par une loi de la Législature dans l'intervalle.
Le privilège sollicité est soumis à telles licences maintenant fixées par les lois relatives à la Loterie.
EMILE LAUDNER.
Employé autrefois à la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
21 avril—30f

Avis.
Avis est par le présent donné qu'il sera présenté à la Législature d'Etat de 1886 un projet pour permettre à la Ville de Shreveport de prélever un droit de 2 mills par piastre sur les propriétés imposables dans la ville de Shreveport, afin de payer la dette de la Nouvelle-Orléans, et pour pourvoir à la perception de taxe et à sa remise à la New Orleans Navigation and Paving Association.
Nlle-Orléans, 16 avril 1886.
16avril—1f p. sem. pen. 30 j.

Avis
Est par le présent donné qu'à la prochaine session de la législature, un acte sera présenté pour amender et décréter le nouveau Section 7 de l'acte intitulé "Un Acte pour incorporer la Ville de la Nouvelle-Orléans et pour pourvoir au gouvernement et à l'administration de ses affaires ; pour rappeler tous les actes contraires à ses stipulations, approuvé le 23 juin 1852.
Et pour amender et décréter à nouveau la Section 28 du dit acte, et pour rappeler les Sections 32 et 33 du dit acte ; pour amender et décréter à nouveau la Section 35 du dit acte ; et pour rappeler les Sections 37 et 43 du dit acte.
Le but et la portée du dit acte qui sera présenté à la législature, est de soustraire au contrôle des autorités municipales du Conseil des officiers municipaux de la dite ville, le drainage et le pavage de la Ville de la Nouvelle-Orléans, et de pourvoir au drainage du pavé et dessécher la Ville de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 16 avril 1886.
16 avril—1f par sem en 30 jours

Avis.
A tous ceux qui peuvent concerner :
Avis est par le présent donné de l'intention de présenter à l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, à sa prochaine session devant être tenue en la ville de Baton Rouge, en l'année 1886, un projet de loi pour pourvoir et interdire, de la part des chemins de fer, toute différence de prix (discrimination) dans leur tarif de frêt et de passage entre les différentes parties de cet Etat.
Nlle-Orléans, 13 avril, 1886.
15 avril—15,17,24—1.8. mai

Avis.
CONFORMÉMENT à l'Article 48 de la Constitution 1879, avis est donné qu'il sera présenté, à l'Assemblée générale de cet Etat, à sa session de 1886, un bill pour allouer une certaine somme d'argent, afin de satisfaire le jugement rendu en faveur du demandeur, pour douze-cent-cinquante piastres, avec intérêt légal de mars 1867 jusqu'à paiement, ainsi que les frais, dans l'affaire de James W. McCracken vs l'Etat de la Louisiane, No 10,034, du Dossier de la Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.
10 avril—10,17,24—mai 1er et 8.

Avis.
A VIS est par le présent donné de l'intention de présenter à la Législature de l'Etat de la Louisiane, à sa prochaine session un projet de loi en faveur de Thomas H. Handy et autres, leur accordant à eux, leurs successeurs et ayant droit, une charte ou privilège de loterie, avec tous les pouvoirs qui s'y rattachent, sous la raison sociale de Louisiana and Shreveport Lottery Company." Le capital social sera d'un million de dollars, et les droits et privilèges de la société subsisteront jusqu'à l'année 1895, à moins qu'ils ne soient plus tôt abrogés à une élection générale d'Etat. La société sera tenue de payer quarante mille piastres par an au trésor de l'Etat.
Nlle Orléans, 7 avril, 1886.
8 avril—8, 12, 22, 26—mai 3, 7, 9.

PROCUREZ-VOUS LE
ANNUAIRE DE 1886.
Le moyen le plus rapide et le plus sûr d'obtenir un exemplaire de cet ouvrage de valeur, est de le faire prendre au bureau de l'éditeur. Une demande faite par carte postale recevra la plus prompte attention.
L. SOARDS, Editeur.
5, Commercial Place, près Camp

ETRANGERS
—DEMANDEZ—
LA MAPPE DE LA VILLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS
—DE—
SOARDS.
Prix, 50 cents (Annuaire de poche).
LE GUIDE DE SOARDS donnant tous les détails sur la ville et les noms des rues.
En un volume, prix 25 cents.
En vente dans tous les dépôts de journaux, librairies etc. 12fév—

Médaille de Première Classe
DÉCERNÉE A
A. & H. MYERS,
de Philadelphie, Penn. pour le **Schuylkill Depot, Mail Whisker,** par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton. E. VERGNES, Agent,
Bureau rue Magazine No 99,
Nlle-Orléans.
6 oct 85—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Marx Levy vs George W. Wintz et al.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 6,470—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédérai à l'enchère publique, à la Salle d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 22 mai 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :
Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qu's'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros vingt-trois et vingt-trois bis, et faisant partie des rues Canal, Broad, White et Douane, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Canal et sur une profondeur de cent cinquante-six pieds huit pouces.
Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme la propriété de Leon W. Wintz.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 avril—21 28 mai 5 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.
Célestine Marie Alexandrine Marronne, femme, etc. vs. Louis Cesaire LeBreton, son mari.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,937—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 22 mai 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :
1° Deux lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Johnson, Dumaine et St Philippe, formant parties des lots designés sous les Nos 14 et 16 du plan No 142 déposé en l'étude de Théo. Guyol, notaire, l'autre est désigné par le No 17 du dit plan, ensemble tout ce que l'on appelle "Le Jardin Anglais" ; ainsi que la première portion décrite mesure vingt sept pieds huit pouces et quatre lignes de face sur la rue St Philippe sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles ; ainsi que le lot No 17 deuxièmement décrit mesure trente pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent soixante-douze pieds neuf pouces sur un côté et cent soixante-douze pieds sept pouces à l'autre côté.
2° Une portion de terre située dans le fond du dit lot No 16, mesurant vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes dans le fond du lot No 16 et à peu près cinquante deux pieds de profondeur entre lignes parallèles ; les dits lots et portions de terre mesurant ensemble cinquante-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue St Philippe, même mesure dans le fond pour une profondeur de cent soixante-douze pieds plus ou moins.
3° Et un lot de terre situé dans le même îlet, désigné par le No 18, mesurant trente pieds de face à la rue St Philippe sur cent soixante-douze pieds sept pouces de profondeur sur un côté et cent soixante-douze pieds cinq pouces sur l'autre côté.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits lots de terre et toutes les dépendances qui y appartient et tous les droits voies et servitudes y appartenant.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Il sera tenu compte au paiement de la somme de treize cents dollars, étant la balance due sur une hypothèque de $2000 portant sur la dite propriété par acte passé par devant Charles G. Autry, notaire, le 28 avril 1885, en faveur de George Grima et reprenant par un billet de $2000 souscrit par le demandeur dans cette affaire à son propre ordre et par lui endossé en date du 28 avril 1885 et payable un an après date et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la maturité jusqu'à paiement final, lequel dit billet a été cédé à la dite somme de $2000 et transmis le 28 juillet 1886, et l'intérêt était payé jusqu'à cette date ; l'acquéreur assumera toute les autres charges et hypothèques. Et la balance du prix de l'adjudication, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 avril—mai 4,11,18,25,29

ANNONCE JUDICIAIRE.
Leonide Courcelle vs Bertelle Falle, tuteur des mineurs Mary et Antoinette Lacmera.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 17,035—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 mai 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :
1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qu's'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros vingt-trois et vingt-trois bis, et faisant partie des rues Canal, Broad, White et Douane, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Canal et sur une profondeur de cent cinquante-six pieds huit pouces.
Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme la propriété de Leon W. Wintz.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 avril—21 28 mai 5 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.
John E. Breaux vs. Noel B. Phelps.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 17,035—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 mai 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qu's'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Race et Robin, désigné par la lettre A sur un plan fait par H. Pilie, dépositaire de cette ville, le 21 mars 1872, dont une copie certifiée est annexée à un acte de vente de Daniel McKendrick à John Wilson, reçu par devant Wm. J. Castell, notaire, le septième jour de juin de la même année. Le dit lot mesure vingt-huit pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles, au pied-à-terre nord, et étant la même propriété que le dit acquéreur a acquise par le décès de M. F. Stockmeyer, selon acte passé par devant Théo. Guyol, notaire, en date du 5 mars 1884.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Au comptant un montant suffisant pour payer deux certains billets à ordre, formant ensemble, et garantis par hypothèque sur la dite propriété, soit quinze cent cinquante dollars, avec 7 pour cent d'intérêt par an à partir du 25 février 1884 jusqu'à paiement final, et 5 pour cent sur le dit montant, principal et intérêts d'honoraires d'avocat et frais de protêt, lesquels trois dollars frais de copie de l'acte et les taxes dues sur la dite propriété, le reste doit être payé le 25 février 1887 date de maturité du second certain billet à ordre de $775 aussi garanti par hypothèque sur la dite propriété en date du 25 février 1884 portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir de la dite date jusqu'à parfait paiement.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 avr—6 13 20 27 mai 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.
Buvette, installations et liqueurs.
G. H. Branghn vs. S. Leopold.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No. 17,483—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encherie publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 11 mai 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Buvette, installations, jabies chaises, chaises, liqueurs, etc., maintenant à mon entrepôt, No 1001 rue Chartres, en cette ville. Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 avril—30 mai 4 5,11

ANNONCE JUDICIAIRE.
MEUBLES ET ARTICLES DE MAISON A Mme S. J. Logan versus Mme M. L. Jones.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No. 17,814.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encherie publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 10 mai 1886, à 10 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous, à savoir :
Tous les meubles et le contenu de la résidence No. 706 rue St. Charles, dans cette ville, consistant en : Un ameublement de salon, Tables à dessus de marbre, Miroirs à cadres, Pupitres, Gravures encadrées, Stores—Tapis de Bruxelles —Pallisandre, Table à fumer—Buffet—Etagères—Services à thé—Pots à fleurs—Glacières, Glaces bourrées—Chaises en rotin et en cuir—Canapés.
5 ameublements de chambre à coucher en noyer.
1 ameublement de chambre à coucher en imitation de bois de rose, et articles de maison en général. Le tout d'après un inventaire déposé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 avril—28—mai 1, 6, 8.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de George Porteous.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,430—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Chas. C. Porteous, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
29avril—29—2,7 mai

Succession de Charles Hensley.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—Avis est par le présent donné à Mme Louise Charles Hensley a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Hensley, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de faire d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
28avril—28—2, 7 mai.

Succession de Alois Wagner.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,922—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. G. Prosdame, syndic provisoire et syndic de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
27avril—27—1, 6 mai

Succession de Ann McMahon, femme de John Mullen.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 17,479—Division E—Avis est par le présent donné à Mme Louise Mullen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ann McMahon, femme de John Mullen, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de faire d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
29 avril—29—2,7 mai.

Succession de C. E. McVean et C. E. McVean & Co. vs. leurs Créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Nos. 15,554 et 16,147, consolidés—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve C. E. McVean et par Joseph A. Walker, syndic des créanciers de C. E. McVean, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
28avril—28—6,11 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Charles Mensley a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Mensley, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de faire d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
28avril—28—2, 7 mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Alois Wagner.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,922—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Emma S. Delvaille, veuve et héritière de Charles J. Carrière, notaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte et le tableau présenté par Mme Veuve Carrière, notaire, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
23 avril—23,28—2 mai. Greffier

E. & P. Moses vs leurs créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,732—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. G. Prosdame, syndic provisoire et syndic de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
27avril—27—1, 6 mai Greffier.

Succession de Jean McMahon, femme de John Mullen.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 17,479—Division E—Avis est par le présent donné à Mme Louise Mullen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean McMahon, femme de John Mullen, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de faire d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
29 avril—29—2,7 mai. Greffier.

Succession de C. E. McVean et C. E. McVean & Co. vs. leurs Créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Nos. 15,554 et 16,147, consolidés—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve C. E. McVean, administratrice de la succession de C. E. McVean et par Joseph A. Walker, syndic des créanciers de C. E. McVean, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
28avril—28—6,11 mai

VENTES A L'ENCAN

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de John Lassen.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, No 17,039.
PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux R No. 79 rue Bienville—SAMEDI, 15 mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 avril 1886, il sera vendu la